

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

SECRETARIAT GENERAL

Paris, le 02 MARS 2020

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

SOUS-DIRECTION DES PARCOURS PROFESSIONNELS

Bureau de la gestion et de l'accompagnement des corps communs
et des agents non titulaires

Affaire suivie par :

Laurie PIPEROL (gestionnaire RH) et Maud PESSONNIER (Cheffe de section)

Courriels : laurie.piperol@justice.gouv.fr et maud.pessonnier@justice.gouv.fr

Tél : 01.70.22.94.17 et 01.70.22.90.47

Note

à l'attention de

Monsieur le sous-directeur des ressources humaines
des greffes des services judiciaires
Monsieur le sous-directeur des ressources humaines
et des relations sociales de l'administration pénitentiaire
Madame la sous-directrice des ressources humaines
et des relations sociales de la protection judiciaire de la jeunesse
Madame la cheffe du service des ressources humaines
et budgétaire de la grande chancellerie de la Légion d'honneur
Monsieur le chef du bureau de la gestion administrative
et financière individuelle de l'administration centrale
Madame la secrétaire générale de l'inspection générale de la justice
Mesdames et Messieurs les chefs de cabinet

Objet : Mutations des secrétaires administratifs du ministère de la justice et de la grande chancellerie de la Légion d'honneur pour une prise de fonction au 1^{er} septembre 2020 - Additif à la circulaire de mutation du 14 février 2020

Annexes : 1 - Liste des postes nouvellement offerts et des modifications apportées aux postes publiés dans la liste initiale
2 - Fiches des postes nouvellement offerts

La liste des postes vacants de secrétaires administratifs figurant en annexe 1 de la circulaire du 14 février 2020 relative à la mutation des assistants de service social au sein des services du ministère de la justice doit être complétée.

Vous trouverez en **annexe 1** la liste des postes nouvellement offerts et les modifications apportées aux postes publiés dans la liste initiale. Vous trouverez les fiches des postes nouvellement offerts en **annexe 2**.

Vous voudrez bien inviter les secrétaires administratifs qui souhaitent modifier leurs candidatures, suite à la publication de l'additif, à remplir à nouveau une fiche de candidature pour tenir compte des nouveaux postes demandés et de l'ordre de préférence. **Toute demande nouvelle annule et remplace la précédente.**

Pour les agents ayant réalisés la saisie initiale de leurs candidatures sur le portail ressources humaines Harmonie, il convient également de saisir leurs modifications selon la même procédure.

Je vous informe que de la date limite de dépôt des candidatures est maintenue au **vendredi 13 mars 2020**, délai de rigueur.


Les candidatures des agents doivent être transmises dès réception, par la voie hiérarchique, au service gestionnaire dont ils relèvent, à savoir :

Affectation actuelle des agents	Retour des fiches de vœux
DAP – Services déconcentrés	DAP – Bureau RH4 – Section PA Mme ROJO - Rose-Marie.Rojo@justice.gouv.fr
DAP – Administration centrale	DAP – Cabinet M. NEZONDET - Florent.Nezondet@justice.gouv.fr
DPJJ – Services déconcentrés	DPJJ – Bureau RH4 – Section corps communs Mme RIVAS - Marie-Noelle.Rivas@justice.gouv.fr
DPJJ – Administration centrale	DPJJ – Bureau RH4 – Section suivi carrières AC Mme PSARSKI - Nathalie.psarski@justice.gouv.fr
DSJ – Services déconcentrés	DSJ – Bureau RHG1 – Section catégorie B Mme MURRUZZU - Berengere.Murruzzu@justice.gouv.fr
DSJ – Administration centrale	DSJ – Cabinet – Pôle RH et moyens matériels Mme BESSONE - marie-pierre.bessone@justice.gouv.fr
GCLH	GCLH – Bureau RH et maisons d'éducatrices M. MICHEL - florian.michel@legiondhoneur.fr
SG, DACG, DACS, Cabinet, IGJ	SG – SRH – BGAFIAC campagne-mobilite.bgafiac@justice.gouv.fr

Les secrétaires administratifs extérieurs au ministère de la Justice qui souhaitent candidater par la voie du détachement doivent transmettre leur dossier à l'adresse suivante : cosi.srh-sg@justice.gouv.fr

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assurer sans délai la diffusion de la présente note à tous les agents concernés de votre direction et les accompagner dans la saisie des vœux de mutation.

Le sous-directeur des parcours professionnels



Christophe DÉAL